



7 mai 2020. État d'urgence sanitaire. Lettre ouverte : Demande de moratoire sur la fermeture des bureaux de poste.

J'ai co-signé une lettre ouverte de mon collègue Jean-Claude TISSOT, Sénateur de la Loire, à Philippe Wahl, président-directeur général de la Poste, pour lui demander un moratoire sur la fermeture des bureaux de poste. Vous en trouverez une copie ci-joint.

En effet, lors de son audition par la commission des affaires économiques, le constat de l'importance de la Poste et des missions de service public qu'elle assume dans nos territoires a été largement partagé. On parle trop peu du rôle en première ligne des postiers et des postières qui ont assuré depuis le début de la crise l'acheminement du courrier, des colis, le versement des allocations... Et pourtant ils ont assumé, malgré les risques pour leur santé, ces missions essentielles pour le lien social, et parfois vitales.

Nous ne voudrions pas que, « au jour d'après », cette dimension fondamentale de la présence postale soit oubliée : d'où cette idée de moratoire sur les fermetures et sur les réductions d'amplitudes horaires, qui permettra en outre aux nouvelles équipes municipales de ne pas avoir à se mobiliser sur ce front-là également.

Je ne manquerai pas de vous communiquer la réponse de Monsieur Wahl à notre demande, dès qu'elle sera portée à ma connaissance.